



## Le mot du président



Jamais notre action n'aura été plus utile qu'en cette période de crise économique.

Lorsque le ralentissement économique entraîne inquiétude et résignation, il est nécessaire que le dynamisme économique et social soit réveillé et relayé par la très petite entreprise, par la PME, par l'économie locale.

Pour amener des créateurs d'entreprise jusqu'à la réussite économique de leur projet, des chefs d'entreprises, des élus, des représentants des institutions, des consulaires, des banquiers et des experts réfléchissent et agissent ensemble au sein de FIER Entreprendre.

L'enjeu est de permettre à des entreprises de voir le jour et de perdurer et au territoire où elles s'implantent de bénéficier des richesses qu'elles génèrent en terme d'emplois, de taxe professionnelle, ... Une plateforme France Initiative est

bien en cela un acteur du développement économique local.

Bernard BRUNHES, Président du mouvement France Initiative positionne les Plateformes comme un modèle pertinent faisant le pari du développement durable ; « le retour attendu de notre action est à la fois d'ordre économique (créer de la richesse, permettre à une offre et une demande de service de se rencontrer par notre intermédiaire, dynamiser l'économie des territoires) et d'ordre social (créer des emplois durables). »

Une plateforme n'agit pas sous le mode assistanat. Personne ne peut faire à la place du créateur, mais on ne peut pas non plus le laisser livré à lui-même et penser qu'il n'a qu'à se débrouiller tout seul. L'isolement des créateurs est une des causes majeures de la mortalité des entreprises. C'est pourquoi au sein de FIER Entreprendre un créateur est bénéficiaire de services mais aussi acteur de sa démarche. Il est également acteur du réseau FIER Entreprendre.

Enfin un dernier mot sur notre cœur de métier : le financement de la création/reprise d'entreprise.

Pour un créateur d'entreprise le prêt d'honneur de FIER Entreprendre va bien au-delà du financement accordé et du prêt bancaire qu'il a réellement facilité. L'accord de FIER Entreprendre est perçu comme un label, un gage de crédibilité. Enfin et surtout quand FIER Entreprendre accorde un prêt d'honneur, c'est la confiance d'une assemblée de professionnels chefs d'entreprise et experts qui est donnée au créateur. Cette marque de confiance est un encouragement à persévérer dans son initiative pour laquelle il a par ailleurs beaucoup de doutes et d'incertitudes.

J'invite tous les chefs d'entreprise de l'agglomération de Nice et des Coteaux d'Azur à venir me rejoindre à FIER Entreprendre pour partager ensemble cette merveilleuse aventure économique et humaine.

**Ariel POINSIGNON**  
Président